

TABLEAU REPONSES AUX QUESTIONS DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRS A L'APPEL A PROPOSITIONS COD22020-10076

Mise en place d'une approche agroécologique intégrée individualisée et communautaire pour la gestion durable des bassins versants au secteur de Lufira au territoire de Kambove dans le Haut-Katanga et au secteur de Luilu au Territoire de Mutshatsha dans le Lualaba

QUESTIONS	ESQUISSES DES REPONSES
Mail (lundi 25 aout à 20h48') du Directeur Pays, RDC, Congo/Burundi de l'ONG ACTED :	
1) L'enveloppe budgétaire proposée ne permettant pas d'assurer un ancrage local avec bureau et équipe support, compte tenu des coûts liés aux charges opérationnelles. Notre bureau le plus proche étant basé à Kalemie, pensez-vous qu'une mise en œuvre reposant sur une équipe programme mobile et des missions régulières pourrait être considérée comme conforme aux critères d'éligibilité de votre appel ?	1) Les critères de l'appel exigent une présence physique locale afin d'assurer un accompagnement rapproché et continu des bénéficiaires. Dès lors, il est à estimer qu'une approche exclusivement mobile ne pourrait être considérée comme conforme. Toutefois, des options telles que la mutualisation de moyens ou la mise en place de partenariats locaux (ONG ayant un ancrage local dans les zones de mise en œuvre) pourraient constituer des pistes pour répondre à cette exigence de proximité. Il revient à au postulant de bien définir de telles options pour une recevabilité de sa proposition.
2) Pourriez-vous également préciser si la durée de 24 mois constitue une exigence stricte ou une période maximale ? dans la mesure où une approche construite sur ce dispositif mobile pourrait être réalisée en un peu moins de temps, sans perte de qualité ni de pertinence des résultats.	2) La durée de 24 mois constitue une exigence stricte de l'appel, car elle vise à garantir une présence locale suffisante et un accompagnement de proximité des bénéficiaires, éléments jugés essentiels à la qualité et à la pertinence des résultats attendus. Par ailleurs, disons que la durée de 24 mois n'est pas complémentaire dédiée à la mise en œuvre de l'intervention, car il est important de noter qu'il y a des phases de démarrage et de clôture qui obéissent à certains processus devant prendre un temps.
3) Par ailleurs, nous avons eu le plaisir de rencontrer il y a deux semaines M. Willemars et M. Kabuika, qui nous ont rappelé que vous disposez d'un bureau à Bukavu. Avec l'intensification du conflit et nouvelles autorités de facto, celui-ci a-t-il été rouvert, avez-vous actuellement des collègues sur place ? Si c'est le cas, il serait opportun d'organiser une réunion	3) Nous confirmons que, malgré ce qu'auraient été vos échanges récents avec M. Willemars et M. Kabuika, le bureau d'Enabel à Bukavu reste fermé à ce jour et que nous n'avons pas actuellement des collègues sur place. Dans ce contexte, il n'est malheureusement pas possible d'organiser une réunion d'induction locale avec votre coordinateur de zone comme vous le souhaitez. Nous restons toutefois

<p>d'induction avec notre coordinateur de zone, en cc du mail, Léa-Marie. Nous serions également disponibles pour vous présenter plus en détail nos programmes, notre couverture opérationnelle et nos approches stratégiques en RDC, notamment les passerelles que nous souhaitons développer à la suite de nos projets d'assistance humanitaire et de résilience, afin de contribuer à une dynamique de développement durable.</p>	<p>disponibles pour explorer d'autres modalités d'échanges ou de collaboration dans le cadre de nos interventions en RDC.</p>
<p>Mail (lundi 25 aout à 17h11') de l'IITA/ATA :</p>	
<p>4) Nous souhaiterions obtenir une clarification afin de nous permettre de préparer notre dossier conformément aux exigences de l'appel. <i>En particulier, pourriez-vous nous préciser la procédure à suivre si un partenaire souhaite postuler pour les deux lots. Faut-il soumettre deux notes conceptuelles distinctes (une par lot) ou une note conceptuelle unique couvrant les deux lots ?</i></p>	<p>4) Chaque lot de l'appel étant instruit séparément, il est donc nécessaire de prévoir deux notes conceptuelles distinctes qui intègrent clairement les spécificités de chaque province. L'approche attendue doit démontrer une compréhension fine des réalités territoriales, socio-économiques et institutionnelles propres à chaque province ainsi qu'une stratégie différenciée pour l'accompagnement de proximité. Cette démarche permet de garantir la cohérence globale du projet tout en valorisant l'adaptation locale nécessaire à la pertinence et à l'efficacité des actions.</p>